

# COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ

## L'ÉTAT D'UN BÂTIMENT INQUIÈTE LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE QUÉBEC QUI Y TRAVAILLENT

**Québec, le 8 avril 2013** – Afin de protéger la population ainsi que les employés, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (Fisa) dénonce l'état de l'édifice situé au 2, rue Pierre-Olivier Chauveau, en plein cœur du Vieux-Québec et abritant environ 150 fonctionnaires municipaux.

Les gens d'affaire se plaignant que la population n'ose plus emprunter le trottoir et déserte leurs commerces, de crainte qu'un morceau se détache de l'édifice, la Ville de Québec a adopté un budget de 100 000 \$ pour réparer certaines pierres qui recouvrent ledit bâtiment, mais seulement pour la partie du basilaire donnant sur la rue Saint-Jean. En effet, celles-ci menaçant de tomber sur le trottoir et de blesser des citoyens ou des employés, la Ville a donc installé des clôtures temporaires afin de sécuriser les lieux et un entrepreneur devra effectuer des travaux sous peu.

Là où le bât blesse, c'est que la Ville a installé d'autres barricades, clôtures et échafauds, sur la rue Chauveau cette fois, et ce afin de protéger les citoyens et les employés qui circulent sur le trottoir ou qui entrent dans la bâtisse. Nous considérons que même si la Ville a fait un effort, c'est loin d'être suffisant puisqu'il y a un réel danger d'accident provoquant des blessures graves. De plus, non seulement le déneigement a été très mal fait cet hiver, puisque la dégradation des lieux a empêché l'utilisation de machinerie, mais l'édifice n'est également plus accessible pour les personnes handicapées, ce qui est inacceptable pour un bâtiment public. La Ville en a même condamné le stationnement extérieur!

Que penser des dalles de la bâtisse qui se sont fissurées sur toute la longueur de l'édifice, comme le démontrent certaines photos jointes en annexe? Que penser également des plaques de métal qui ont été installées afin d'éviter que des pierres ne se détachent et tombent? Pour couronner le tout, plusieurs employés affectés à cette bâtisse se plaignent de problèmes d'allergies, de maux de tête et d'autres problèmes de santé, malgré le fait qu'une étude récente sur la qualité de l'air n'ait rien décelé d'anormal à ce jour.

Si le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec dénonce ce problème aujourd'hui, c'est que la Ville de Québec ne prévoit pas faire les réparations nécessaires à court terme, ce qui pourrait constituer un danger pour les travailleurs ainsi que pour la population. De plus, ces installations temporaires (qui pourraient devenir permanentes), sont tout à fait inacceptables dans l'arrondissement historique de Québec. Aucun citoyen corporatif ou autre n'aurait le droit d'imposer un tel panorama à la collectivité. D'ailleurs, les règlements municipaux l'interdisent et nous avons l'intention de faire une plainte officielle afin de faire accélérer les travaux de réparation et d'entretien, pour sécuriser les travailleurs et par le fait même, la population.

Monsieur Jean Gagnon, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec, sera présent sur place à 11h15 aujourd'hui.

-30-

Source et renseignements : Jean Gagnon, président  
Téléphone : 418 780-8140  
Télécopieur : 418 780-8144  
Courriel : [info@sfmtq.qc.ca](mailto:info@sfmtq.qc.ca)



p.j. photos